

## bpost définit son orientation stratégique pour les 5 prochaines années

Aujourd’hui, bpost tiendra un « capital markets day » à Anvers pour y définir son orientation stratégique des cinq années à venir. Celle-ci s’appuiera sur le succès de la stratégie ciblée que nous avons mise en œuvre ces dernières années. Le comité exécutif commenterà les choix stratégiques – nouveaux ou actualisés – ainsi que les nouveaux objectifs à moyen terme pour la période 2016-2020.

Lors de la séance plénière, le CEO, Koen Van Gerven, et d’autres membres du comité exécutif détailleront nos priorités stratégiques pour les prochaines années.

- **Le courrier, notre métier.** Nous voulons promouvoir et défendre le courrier postal, au cœur de nos activités.
- **La croissance, notre avenir.** La croissance, c'est notre avenir. Nous voulons donner le rythme pour les colis en Belgique et à l'étranger, et poursuivre le développement de notre offre de services « convenience » et « proximity ».
- **Lean, agile et flexible, notre façon d'avancer.** Nous sommes focalisés, rapides et réactifs dans notre manière de travailler.
- **Nous, notre meilleur atout.** Nos collaborateurs sont notre principal atout afin de créer de la valeur pour la société au sens large.

Ces priorités stratégiques soutiendront la réalisation de valeur à moyen terme ainsi que nos objectifs financiers. Parmi les éléments clés :

- **Paquets nationaux :** Nous voulons atteindre une **croissance en volume de minimum +75 % d'ici 2020** par rapport à 2015.
- **Paquets internationaux :** Nous voulons **au minimum doubler nos recettes d'ici 2020** par rapport à 2015.
- **EBITDA 2020 :** ambition d'atteindre **au moins un EBITDA de 620 millions EUR d'ici 2020**, soutenu par une croissance de la base de revenus, un contrôle strict des coûts et une contribution des fusions et acquisitions déjà annoncées inclus Lagardère Travel Retail.
- **Dividende :** nous maintenons notre dividende annuel durable sur la base d'une **rétribution de minimum 85 % du bénéfice BGAAP net** et reconfirmons notre ambition de payer un dividende brut par action au moins au même niveau que l'année passée sur la base des résultats de l'exercice financier 2016.

Koen Van Gerven, CEO, a déclaré : « *La transformation en profondeur de bpost au cours de la décennie écoulée prouve que nous « avançons chaque jour » pour rapprocher nos clients et leur rendre la vie plus facile. Tout a commencé avec le courrier postal, qui continuera à jouer un rôle important dans l'avenir de notre entreprise. Entre-temps, nous nous sommes adaptés pour répondre à l'évolution des besoins des clients et nous avons élaboré une offre dynamique de paquets nationaux et internationaux ainsi que des services innovants de « proximity » et « convenience ». L'ambition que nous présentons aujourd'hui s'articule autour de quatre « blue chips », qui nous guideront dans les années à venir. Nos nouveaux objectifs de mi-parcours garantissent que nous allons créer de la valeur durable et significative pour toutes les parties prenantes.* »

Les séances plénaires, y compris les questions-réponses, auront lieu de 13h00 à environ 17h30 CET. Elles pourront être suivies en direct via un webcast sur :

<http://corporate.bpost.be/investors/results-reports-and-presentations/capital-markets-day/2016>.

Le matériel des présentations sera disponible sur notre site internet à la fin de la session.

**Pour plus d'informations :**

**Baudouin de Hepcée** (journalistes et investisseurs)  
+32 (0)476 49 69 58

**Saskia Dheedene** (uniquement investisseurs)  
+32 (0)2 276 7643  
[corporate.bpost.be/investors](http://corporate.bpost.be/investors)  
[investor.relations@bpost.be](mailto:investor.relations@bpost.be)

**Barbara Van Speybroeck** (uniquement journalistes)  
+32 (0)476 51 79 29

[servicepresse@bpost.be](mailto:servicepresse@bpost.be)

*Les informations de ce document peuvent inclure des déclarations prospectives<sup>1</sup>, basées sur les attentes et projections actuelles du management concernant des événements à venir. Par leur nature, les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et induisent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs, du fait qu'elles se réfèrent à des événements et dépendent de circonstances futures, sous le contrôle ou non de l'entreprise. De tels facteurs peuvent induire un écart matériel entre les résultats, les performances ou les développements réels et ceux qui sont exprimés ou induits par de telles déclarations prospectives. Par conséquent, il n'y a aucune garantie que de telles déclarations prospectives se vérifieront. Elles ne se révèlent pertinentes qu'au moment de la présentation et l'entreprise ne s'engage aucunement à mettre à jour ces déclarations prospectives pour refléter des résultats réels, des modifications d'hypothèses ou des changements au niveau des facteurs affectant ces déclarations.*

---

<sup>1</sup> comme défini entre autres au sens de l'U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995